

- Zones du PLU**
- 1AU : Zone à urbaniser à destination principale d'habitat
 - A : Zone agricole
 - Ah : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à vocation d'habitat
 - Ax : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à vocation d'activités économiques
 - N : Zone naturelle
 - Ni : Zone naturelle à destination d'équipements sportifs et de loisirs
 - U : Zone urbaine à destination principale d'habitat
 - Ua : Zone urbaine à destination principale d'habitat (bourg ancien)
 - Ue : Zone urbaine à destination d'équipements publics
 - Ux : Zone urbaine à destination d'activités économiques
- Prescriptions surfaciques**
- Orange dashed line: Bande tampon autour des Routes Classées à Grande Circulation
 - Green hatched: Emplacements réservés
 - Green: Espace boisé à conserver au sein d'espaces urbanisés
 - Green with red border: Espace de jardin à préserver au sein d'espaces urbanisés
 - Green with red border: Espace tampon entre la zone d'activités de la Nau et les zones d'habitat voisines à préserver
 - Blue dashed line: Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Prescriptions ponctuelles**
- Red star: Bâtiment susceptibles de changer de destination en zone A ou N
 - Pink diamond: Élément de patrimoine vernaculaire à préserver
- Données informatives**
- Orange dashed line: Zone concernée par le classement sonore des infrastructures de transports terrestres
 - Black triangle: Nouvelles constructions / Permis de construire délivrés
 - Red dashed circle: Rayon de protection autour des bâtiments d'élevage (100 ou 150 mètres)
- Risques naturels**
- Blue dashed line: Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Orange dashed line: Enveloppe du zonage réglementaire du PPRmt de Saint-Viance



DEJANTE VRD & CONSTRUCTION SUD-OUEST

75, avenue de la Libération - 19360 Malemort
Tél: 05 55 92 80 10 - Choix 1

Maitre d'ouvrage:

DEPARTEMENT

SAINT-VIANCE

Le Bourg
19240 SAINT-VIANCE

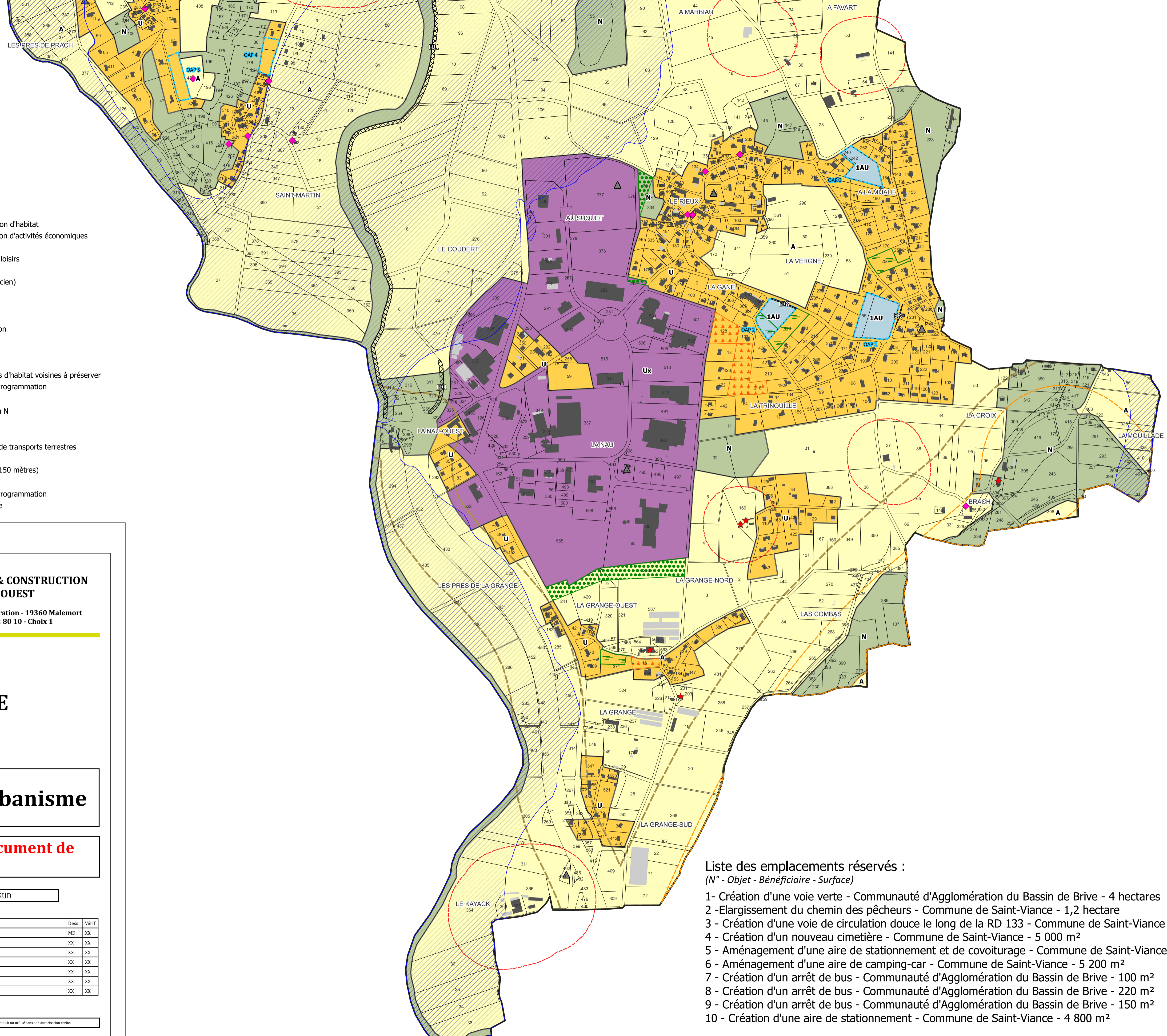


Plan Local d'Urbanisme

Règlement graphique (Document de travail)

Echelle: 1 / 5000 Phase: 3 Plan: SUD

Ind	Date	Observations / Modifications :	Dess	Vérif
1	17/07/2024	Projet suite réunion bilan avis PPA	MD	XX
XX	XX/XX/XXXX	XXXXX	XX	XX
XX	XX/XX/XXXX	XXXXX	XX	XX
XX	XX/XX/XXXX	XXXXX	XX	XX
XX	XX/XX/XXXX	XXXXX	XX	XX
XX	XX/XX/XXXX	XXXXX	XX	XX
XX	XX/XX/XXXX	XXXXX	XX	XX



- Liste des emplacements réservés :**
(N° - Objet - Bénéficiaire - Surface)
- 1- Création d'une voie verte - Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - 4 hectares
 - 2- Elargissement du chemin des pêcheurs - Commune de Saint-Viance - 1,2 hectare
 - 3 - Création d'une voie de circulation douce le long de la RD 133 - Commune de Saint-Viance - 4 100 m²
 - 4 - Création d'un nouveau cimetière - Commune de Saint-Viance - 5 000 m²
 - 5 - Aménagement d'une aire de stationnement et de covoiturage - Commune de Saint-Viance - 1 hectare
 - 6 - Aménagement d'une aire de camping-car - Commune de Saint-Viance - 5 200 m²
 - 7 - Création d'un arrêt de bus - Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - 100 m²
 - 8 - Création d'un arrêt de bus - Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - 220 m²
 - 9 - Création d'un arrêt de bus - Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - 150 m²
 - 10 - Création d'une aire de stationnement - Commune de Saint-Viance - 4 800 m²